

Conseil communal de Lausanne

**Rapport de la commission N° 47 du Conseil communal du 4 juillet 2018
chargée de l'examen de la réponse de la municipalité au postulat de M. Louis Dana « Pour une
meilleure politique de transfert des supporters de football »**

Présents :

Rapportrice (présidente)

Mme Aude Billard

Socialiste

Membres de la commission

M. Louis Dana	Socialiste
Mme Gianna Marly	Socialiste
M. Roland Philippoz	Socialiste
M. Stéphane Wyssa	Libéral-Radical
M. Xavier Company	Les Verts
M. Ngoc Huy Ho remplace Mme Sara Soto	Les Verts
Mme Magali Crausaz Mottier remplace M. Vincent Mottier	Ensemble à Gauche
M. Valentin Christe remplace M. Nicola Di Giulio	Libéral-conservateur
M. Vincent Vouillamoz	Le Centre
M. Philippe Ducommun	UDC

Excusés

M. Mathieu Maillard	Libéral-Radial
---------------------	----------------

Pour l'administration communale

M. Pierre-Antoine Hildbrand	Directeur de la sécurité et de l'économie
Maj Stéphane Dumoulin	Corps de police
Mme Dominique Binzoni	Secrétaire de l'adjoint du commandant pour la prise des notes

**Lieu : Bâtiment administratif du Flon, rue du Port-Franc 18
Salle de conférence 157 – 1^{er} étage ; 7h30-9h10**

Après les présentations d'usage, la séance est ouverte et la parole donnée au postulant. M. Dana expose succinctement la problématique : les cortèges de supporters de football traversant la ville de la gare au stade posent trois problèmes : ils contreviennent à la circulation routière, requièrent un large déploiement de forces de police et présentent un danger pour les passants. D'autres villes Suisses ont opté pour une politique moins permissive. Zurich, par exemple, n'autorise plus qu'un seul club à faire de tel cortège (le FC Bâle). Les autres clubs sont transportés par des bus spécialement affrétés à cet effet. Un système d'encadrement stricte est pratiqué de manière systématique pour les supporters de matches de Hockey et ce en accord avec les clubs.

M. Hildebrand informe que la municipalité a approché les transports publics lausannois (t-l) pour discuter de la proposition du postulant. La réponse est, à ce stade, négative, les t-l craignant trop de déprédations des véhicules. Les t-l seraient, cependant, d'accord de mettre des bus à disposition à condition qu'un responsable soit nommé en cas de dégâts ; malheureusement la ville n'a pas d'interlocuteurs en face et les clubs se refusent à couvrir les frais. De plus, il serait difficile d'empêcher les supporters de sortir à tout moment du bus le long du trajet. M. Hildebrand émet, aussi,

Conseil communal de Lausanne

des réserves sur l'efficacité de l'introduction des transports en bus à réduire les besoins en effectifs du corps de police, compte tenu du besoin d'encadrer les supporters à leur arrivée et le long du trajet de bus.

Il s'ensuit une discussion générale qui se résume comme suit :

Moyens de transports :

Compte tenu des risques et problèmes que le trajet de ces supporters pose en ville de Lausanne et de la difficulté d'organiser des trajets spéciaux en bus, plusieurs commissaires proposent des alternatives à la proposition du postulant, soit :

- d'interdire la venue de certains groupes de supporters par la suppression des trains affectés à ces groupes ;
- d'utiliser le métro (en place) ? du bus, les supporters ne pouvant descendre entre deux arrêts.

Dans le but de mieux déterminer les faiseurs de trouble et de s'en prémunir, certains commissaires proposent :

- d'instaurer une fouille systématique, et de refuser l'accès au bus pour les supporters qui ne se plieraient pas à la fouille, et ce en collaboration avec les clubs ;
- d'obtenir une liste nominative des spectateurs qui assistent à un match de foot, en vendant par exemple des billets nominatifs.

Finalement, dans un but dissuasif, il est aussi proposé :

- de déterminer le coût du dispositif policier facturé à la Ville, le coût d'achat de bus spéciaux et le temps nécessaire pour l'amortir, et de demander aux clubs de participer à ces coûts.

En réponse à ces propositions, la municipalité relève les points suivants :

- Le cortège bloque la ville pour un total de 45 minutes. C'est donc une gêne modérée du trafic routier et piéton. Le trajet gare-stade est pentu et décourage beaucoup de supporters. Augmenter les effectifs de police semble disproportionné au vu du peu de désagréments causés par les cortèges. Il aurait essentiellement pour effet d'éviter le collage de stickers.
- La création de navettes ne réduirait probablement pas les effectifs nécessaires car la police devrait gérer les navettes, les supporters piétons et le m2, ainsi que boucler la circulation pour faire passer ces navettes.
- La solution du métro ne résoudrait pas les problèmes de débordements et donc des effectifs policiers déployés. La construction du nouveau stade et du m3 amènera les supporters à emprunter ce moyen de transport. Cela nécessitera de nouvelles solutions, qui devront être envisagées en temps voulu.
- l'Association suisse de football (ASF) gère les autorisation d'entrée au stade, et non la ville. De plus, la Swiss Football League (SFL) demande d'appliquer le « good hosting » (bon accueil des supporters). Ceci implique des fouilles aléatoires plutôt que systématiques et que l'accueil et la bonne ambiance sont à privilégier pour éviter des situations de tensions.
- L'identification des hooligans reste difficile du fait qu'ils sont masqués. Cependant, un travail d'identification est en cours et un concordat existe entre le canton et l'ASF, mais il n'est pas applicable à toute la Suisse.
- Finalement, il n'est pas possible de donner une estimation des coûts engendrés par le déploiement des forces de police et la ligne de la Municipalité est de ne pas donner ces chiffres.

Etat des lieux des déprédations et autres incidents, et réponse de la police.

En réponse à la question d'une commissaire, le major Dumoulin précise qu'il y a eu peu d'incidents à ce jour, et que les cortèges se déroulent généralement bien sur le parcours imposé par la police. Ils sont encadrés et engendrent peu de dégâts. Néanmoins, les supporters sont bruyants et le défilé peut être impressionnant. Il évoque un incident majeur lors du retour d'un match entre le LS et Servette. Parmi

Conseil communal de Lausanne

les autres incidents, on note aussi : un individu blessé avec son propre engin pyrotechnique, des passants filmant le cortège ayant reçu des claques des supporters bâlois, des torches jetées et des stickers collés le long du parcours. Il est également arrivé que des lausannois soient cachés devant l'entrée du stade et « caillassent » le cortège. Finalement, il ajoute que les supporters bâlois ont tendance à forcer l'entrée du stade tel une armée pour ne pas payer l'entrée et ainsi mettre à défaut la sécurité.

M. Dumoulin ajoute que la réponse de la police Lausannoise vis-à-vis des supporters est plus pacifique que celle de ses consœurs suisse-almémaniques. En comparaison, Bâle engage plus facilement la force, utilisant des balles en caoutchouc contre les supporters. Elle affecte aussi plus d'effectifs (100 policiers pour 600 supporters).

Appréciation de la réponse fournie par la municipalité au postula :

De nombreux commissaires expriment leurs regrets devant l'absence de proposition dans la réponse de la municipalité, et le fait que la ville n'ait pas passé en revue les solutions mise en place dans d'autres villes. Un commissaire s'étonne que la ville se plie aux règles de l'ASF et que la police tolère que des passants, qui filment un cortège, se fassent gifler, alors qu'il n'est pas interdit de filmer. Un autre commissaire craint que les problèmes n'aillent qu'en croissant avec le nouveau stade, compte tenu du fait que le trajet sera plus long.

Vœux :

Compte tenu de l'importance du problème et l'urgence d'y trouver une solution notamment en raison des deux venues du FC Servette cette année, les commissaires proposent deux vœux qui sont mis au vote:

Vœu n° 1 : Le Conseil communal souhaite que la Municipalité se renseigne et le cas échéant s'inspire des solutions entreprises par d'autres villes ou d'autres cantons pour le transfert de supporters.

Résultat des votes pour le vœu n° 1 :

En faveur : 10

Contre : 0

Abstention : 1

Vœu n° 2 : Le Conseil communal souhaite que la Municipalité intervienne auprès de la Swiss Football League et des clubs afin d'obliger les clubs à organiser le déplacement en car dès le départ de leur supporters.

Résultat des votes pour le vœu n° 2 :

En faveur : 9

Contre : 0

Abstentions : 2

Résultat des votes pour les conclusions du rapport-préavis n° 2018/08 :

Prise en considération, pour le renvoi à la Municipalité : 6

Pour refus du renvoi à la Municipalité : 0

Abstentions : 5

La présidente lève la séance à 9h10.

Lausanne, le 19 octobre 2018

Le rapporteur/la rapportrice :
Aude Billard

Conseil communal de Lausanne
